



Photo Agence GAMMA, Christian Vioujard.

SILVA. Le 5 février 1986, séance solennelle d'ouverture de la Conférence à la Sorbonne.

LE BAOBAB ET L'ÉPICÉA

Histoire d'une rencontre politique internationale sur les politiques forestières

par J. GUILLARD

Ingénieur Général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts

SUMMARY

BAOBAB AND SPRUCE : AN INTERNATIONAL MEETING ON FORESTRY POLICIES

On the invitation of France, an international meeting called SILVA was held in Paris on 5th, 6th and 7th February 1986. Its theme was « Trees and Forests ». 62 States were represented at the highest level, together with 24 institutions and other bodies.

Revue Bois et Forêts des Tropiques, n° 208, 2^e trimestre 1985.

The proceedings and communications centred on « Combating drought in dry tropical Africa » and « The protection of temperate forests ».

A formal appeal, called the Paris Appeal, was made to conserve and promote trees and forests in the interests of present and future generations, and the participants undertook to protect and develop trees and forests and to encourage research in these fields.

RESUMEN

EL BAOBAB Y EL ABETO : HISTORIA DE UNA REUNIÓN POLÍTICA INTERNACIONAL ACERCA DE LAS POLÍTICAS FORESTALES

Durante los días 5, 6 y 7 de febrero de 1986, se ha celebrado en París — por invitación de Francia — una reunión internacional — con el nombre de SILVA — que ha tenido por tema : el Arbol y el Bosque. Sesenta y dos estados se encontraban representados a su más elevado nivel, así como 24 instituciones, entes y organismos.

En centro de los trabajos e intervenciones ha consistido en estudiar dos aspectos de interés forestal : « Lucha contra la sequía en Africa tropical seca » y « Protección de los bosques de las zonas templadas ».

Con motivo de esta reunión, se ha lanzado un solemne llamamiento — denominado « LLAMAMIENTO DE PARIS » — con objeto de « conservar y promover » el árbol y el bosque para mayor interés de las generaciones presentes y futuras. Los participantes se han comprometido a protegerlos, incrementar su presencia y favorecer la investigación en estos aspectos.

Les lecteurs de Bois et Forêts des Tropiques sont déjà largement informés de la crise forestière de l'Afrique Sahélienne *. Les mêmes phénomènes : dégradation des peuplements forestiers, disparition des arbres, usure et érosion des sols, etc. — c'est-à-dire la chute du potentiel biologique, en particulier végétal, jusqu'à des niveaux parfois proches de l'irréversibilité (dans les limites humaines actuelles) — sévissent dans le reste de

l'Afrique, qu'il s'agisse de la bordure méditerranéenne ou des larges parts de l'Afrique de l'Est. L'ancienneté et le rythme d'évolution des processus, les modalités et les causes apparentes de cette dramatique régression peuvent être différentes. Mais, fondamentalement, il s'agit d'un seul drame profond et généralisé : les ressources naturelles renouvelables ne peuvent plus supporter la pression des sociétés, l'impact du prélèvement incontrôlé en l'absence de vraie gestion rationnelle de l'espace écologique.

* Notamment : Rapport de la mission forestière Nigeria-Niger (déc. 1936 - févr. 1937), par MM. AUBREVILLE, BACHELIER, BRYNMOR, COLLIER, DUNDAS, JONES, MATHEY, PATTERSON, n° 148 ; Désertification de l'Afrique au Sud du Sahara, par J. C. DELWAULLE, n° 149 ; Le rôle du forestier dans l'aménagement du Sahel, par J. C. DELWAULLE, n° 160 ; Désertification de la zone sahéenne au Tchad (bilan de 10 années de mise en défens), par D. DEPIERRE et H. GILLET, n° 139 ; Le Sahara avance-t-il vers le Sud, par P. MICHON, n° 150 ; La situation forestière dans le Sahel, par J. C. DELWAULLE, n° 173 ; Le rôle de la foresterie dans la lutte contre la désertification et sa contribution au développement, par J. C. DELWAULLE, n° 174 ; Plantations forestières en Afrique tropicale sèche — Techniques et espèces à utiliser, par J. C. DELWAULLE, n°s 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187 et 188 ; Les problèmes de la satisfaction des besoins en bois en Afrique tropicale sèche. Connaissances et incertitudes, par C. BAILLY, C. BARBIER, J. CLÉMENT, J. P. GOUDET et O. HAMEL, n° 197 ; En Afrique francophone, l'avenir forestier tropical se jouera dans le cadre du monde rural. On ne peut dissocier la forêt de son milieu naturel et de ses habitants, par R. CATINOT, n° 203.

De leur côté, les forêts européennes, aux peuplements souvent riches et productifs, fruits d'un labeur et d'une gestion séculaires, subissent, depuis quelques années et dans certaines zones, un affaiblissement et des pertes d'autant plus inquiétantes qu'on en connaît mal l'origine et encore moins le dynamisme. Le « Waldsterben » des germanophones, c'est-à-dire le dépérissement des forêts, préoccupe à juste titre les propriétaires, les industriels du bois et les forestiers et émeut le grand public soucieux de la qualité des paysages et de la sauvegarde de la forêt, symbole de nature. Il semble qu'on ait trop rapidement attribué aux pollutions atmosphériques la responsabilité de cette situation, dont la gravité se stabiliserait alors que son extension en surface augmenterait (la fameuse expression « pluies acides » propagée par les médias est, en tout cas, à prohiber). Là encore, aussi différents qu'en soient l'aspect et les conditions, la cause profonde la plus probable résulte du déséquilibre entre nature et société. Soumis à l'accumulation de stress répétés, certains écosystèmes forestiers européens voient leur résistance faiblir et s'effondrent devant de nouvelles menaces.

Devant l'évolution accélérée des sociétés, en particulier de leurs besoins, de leurs comportements et de leurs impacts, il est logique que se produisent des désajuste-

ments avec les arbres et les forêts à la vie plus longue, au rythme plus lent. Il était donc, non seulement concevable mais impératif, que les gouvernements se préoccupent plus sérieusement de l'avenir des arbres et des forêts. A la suite d'une initiative du Président de la République Française, en mai 1984 puis rappelée à plusieurs reprises, une rencontre au plus haut niveau des responsables politiques, et sur le seul **thème de l'arbre et de la forêt**, a donc été organisée à Paris les 5, 6 et 7 février 1986 sous le nom de **Silva**.

L'invitation de la France a été adressée à tous les pays africains de zone zèche, de l'Equateur jusqu'à la méditerranée, et à tous les pays européens (plus les Etats-Unis d'Amérique, le Canada et le Japon, dont on sait le double intérêt et pour la protection des forêts et pour l'aide internationale). Cinq organisations et institutions : d'une part l'OUA, le CILSS et l'IGADD (autorité gouvernementale sur le développement et la désertification nouvellement créée entre cinq pays de l'Afrique de l'Est), d'autre part la Commission des Communautés Européennes et la FAO (qui ont apporté un concours précieux en personnel), ont été aussi invitées en tant que participants. L'ensemble des autres organisations internationales plus ou moins directement intéressées, plus l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), le World Wildlife Fund (WWF) et l'Union Internationale des Organismes de Recherches Forestières (IUFRO), ont été conviés comme observateurs.

Soixante-deux Etats (29 industrialisés et 33 non industrialisés) et **vingt-quatre organisations** ont répondu à l'appel (cf. annexe I).

Une note de présentation et onze rapports techniques préparatoires ont été diffusés en décembre 1985 à tous les participants, demandant leurs remarques et observations. Ceci a permis de condenser la substance même

(mais avec une perte d'information et un « affaiblissement » certains) en trois documents préparatoires de la Conférence elle-même :

1. — l'homme, l'arbre et la forêt (11 pages),
2. — l'avenir de l'arbre et de la forêt dans les sociétés industrialisées, le cas de l'Europe (24 pages),
3. — l'avenir de l'arbre et de la forêt dans les sociétés en développement : le cas des régions sèches d'Afrique (23 pages).

Un comité préparatoire a réuni les 3, 4 et 5 février un certain nombre de responsables de la politique forestière, afin de préparer le travail des Chefs d'Etat, de gouvernement ou ministres, représentant leur pays à Silva.

Une séance solennelle publique d'ouverture le mercredi 5 février après-midi a permis à **neuf chefs d'Etat ou de gouvernement** * de poser le problème de l'arbre et de la forêt en termes de civilisation et de politique et de formuler un certain nombre d'engagements. Un travail intense les deux jours suivants (6 et 7 février) a permis aux délégations de traiter plus à fond des sujets et de prendre des décisions. Pour faciliter le déroulement des débats, deux groupes de réflexion avaient été constitués, l'un sur les problèmes européens (nom de code CHÊNE), l'autre sur les problèmes africains (nom de code ACACIA) réunissant les ministres des pays africains et les ministres chargés de la coopération des pays industrialisés.

Onze chefs d'Etat ou de gouvernement, plus de 75 très hautes personnalités, assistés de délégations restreintes (3 personnes au maximum), plus de trente organisations internationales et pays observateurs soit en tout environ 250 responsables de haut niveau, appuyés par des équipes techniques parfois nombreuses, ont ainsi échangé, réfléchi, débattu et proposé dans une excellente ambiance, pacifique mais « engagée ».

* * *

Dès les premières réflexions en septembre 1985, trois objectifs avaient été assignés à Silva :

« Traduire en mesures concrètes, la prise de conscience des responsables des pays concernés quant à l'avenir des arbres et des forêts en Europe et en Afrique sèche. »

« Etudier les moyens de tous ordres propres à renforcer la protection des arbres et des forêts et à apporter un supplément spécifique d'aide aux Etats les plus dangereusement touchés. »

« Renforcer les solidarités régionales et internationales, exigées par les dimensions transforestières et intergénérationnelles, indispensables à une action efficace, et déterminer les meilleures voies de concertation. »

Les pays et organisations ont unanimement souscrit à ces trois grands groupes d'objectifs. Ils ont estimé que

Silva venait à une période propice, tant par suite de l'évolution des esprits qu'à cause de l'urgence manifeste de faire quelque chose de sérieux et concret, d'ample et de durable. Ils ont souhaité que des conférences analogues traitent des problèmes forestiers dans d'autres régions du monde. Les réunions d'experts, les colloques techniques ont contribué à élaborer des éléments de

* Ont successivement parlé MM. F. MITTERAND, Président de la République Française, A. DIOUF, Président de la République du Sénégal, Président en exercice de l'OUA, R. F. M. LUBBERS, Premier Ministre des Pays-Bas, pays en exercice de la présidence des Communautés Européennes, H. KOHL, Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne, M. SYAD BARRE, Président de la République de Somalie, H. GOULED APTIDON, Président de la République de Djibouti, Th. SANKARA, Président du Conseil National de la Révolution du Burkina-Faso, W. MARTENS, Premier Ministre du Royaume de Belgique, G. FITZGERALD, Premier Ministre de la République d'Irlande, E. SAOUMA, Directeur Général de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

réflexion, des doctrines et des projets. Il est aujourd'hui, plus que jamais, nécessaire de passer au niveau politique, c'est-à-dire à l'engagement des gouvernements et des populations, ce qui est une toute autre dimension.

Les résultats sont à la mesure des espérances. Non seulement les responsables politiques ont partagé des vues très similaires sur la place de l'arbre et de la forêt dans les civilisations et le développement, mais ils ont témoigné d'un changement fondamental d'attitude vis-à-vis des ressources naturelles renouvelables et de la nature.

Ils ont souligné l'importance capitale d'une bonne gestion des arbres et des forêts assurant leur conservation. Ayant mesuré la responsabilité qui pèse sur eux en face des générations futures et de l'histoire de l'humanité, ils se sont engagés très positivement.

Silva s'est concrètement traduite par trois types de documents :

— un appel solennel **Appel de Paris sur l'arbre et la forêt** (cf. annexe II) affirmant aux yeux du monde leur volonté de faire plus et mieux en faveur des arbres et des forêts ;

— des résolutions liant les gouvernements séparément ou le plus souvent collectivement (cf. annexe III).

Sept sont générales et concernent tous les pays, l'une d'entre elles invite d'autres pays du monde à s'associer eux aussi dans des conférences du même type. Cinq sont plus particulières à l'Europe, et sept concernent l'Afrique sèche, aussi bien sur le plan national ou régional qu'en matière d'harmonisation des aides internationales ;

— enfin des propositions ou engagements nationaux. Ceux-ci soit traduisent la volonté d'un Etat ou d'un groupe de pays en faveur de l'arbre et de la forêt chez eux (cf. par exemple les propositions de la France annexe IV), soit constituent une promesse ferme d'augmenter l'aide aux pays africains défavorisés, dans le domaine forestier au sens large.

En ce qui concerne plus particulièrement ce dernier point, le renforcement de la recherche, une aide accrue (parfois doublée en volume sur les 5 ans à venir) et mieux coordonnée tant au niveau des donateurs que des bénéficiaires, un soutien aux organisations régionales, aux échanges et à la solidarité, viendront renforcer l'évolution déjà amorcée des politiques et stratégies des pays agressés par la désertification. L'arbre et la forêt voient ainsi confirmer leur place éminente, parfois même leur rôle précurseur, dans un développement rural réorienté, en synergie avec une saine gestion des ressources naturelles.

* * *

Ce n'est pas demain que les problèmes économiques et sociaux des terres brûlées de soleil seront résolus, ce n'est pas après-demain que le désert reverdira. Il s'agit d'une entreprise de longue haleine dans laquelle la science, les techniques et l'aide étrangère devraient s'allier à la pleine participation paysanne et à la volonté soutenue des gouvernements. Ce sera l'honneur et la fierté des participants de Silva que d'avoir rompu le mur du dédain ou de la négligence qui cantonnait les problèmes

forestiers au plan technique, que d'avoir replacé l'arbre et la forêt sur le plan socio-politique, dans le champ des grandes causes nationales et internationales. Il convient que les chercheurs, les techniciens, les administrations s'engouffrent dans la brèche, exploitent la percée, proposent et exécutent des programmes concrets et, au besoin, rappellent aux responsables gouvernementaux les engagements qu'ils ont, à l'occasion de Silva, pris devant leur peuple et devant l'histoire.

ANNEXE I

Pays et Organisations

PARTICIPANTS

PAYS INDUSTRIALISÉS (23)

Autriche	Irlande
Belgique	Japon
Canada	Luxembourg
Danemark	Norvège
Espagne	Pays-Bas
Etats-Unis	Pologne
France	Portugal
Finlande	République Démocratique Allemande
Grande-Bretagne	République Fédérale d'Allemagne
Grèce	Suède
Hongrie	Suisse
Italie	

OBSERVATEURS

PAYS INDUSTRIALISÉS (6)

Bulgarie
Roumanie
Tchécoslovaquie
Turquie
Union des Républiques Socialistes Soviétiques
Yougoslavie

Participants (suite)**Observateurs (suite)****AFRIQUE (27)**

Algérie	Gambie	Ouganda
Bénin	Guinée	R.C.A.
Burkina	Guinée Bissau	Sénégal
Cameroun	Kénya	Sierra Léone
Cap Vert	Libye	Somalie
Côte-d'Ivoire	Mali	Soudan
Djibouti	Maroc	Tchad
Egypte	Mauritanie	Togo
Ethiopie	Niger	Tunisie

AFRIQUE (6)

Ghana
Libéria
Malawi
Nigéria
Tanzanie
Zambie

INSTITUTIONS ET ORGANISMES (4)

CEE	(Bruxelles)
OAA	(Rome)
CILSS	(Ouagadougou)
IGADD	(Djibouti)

INSTITUTIONS ET ORGANISMES (20)

BAD	CEE/NU	OADA	PNUD
BIRD/AID	FES	OCDE	PNUE
BISD	FIDA	OMM	UICN
BNUS	IASA	ONU	UNESCO
CEA/NU	IUFRO	PAM	WWF

ANNEXE II

APPEL DE PARIS SUR L'ARBRE ET LA FORÊT

— Conscients du rôle fondamental de l'arbre et de la forêt pour l'équilibre de la nature et le bien-être des hommes.

— Préoccupés par les agressions croissantes qui mettent en péril le patrimoine forestier.

— Convaincus de l'impérieuse nécessité d'agir ensemble par delà les frontières.

Les Chefs d'Etat et les Chefs de gouvernement, les représentants des gouvernements, des institutions et des organisations internationales participant à SILVA du 5 au 7 février 1986 à Paris,

lancent un

APPEL SOLENNEL POUR CONSERVER ET PROMOUVOIR L'ARBRE ET LA FORÊT DANS L'INTÉRÊT DES GÉNÉRATIONS PRÉSENTES ET FUTURES

Par cet appel :

• Ils s'engagent à :

— protéger l'arbre et la forêt des menaces de tous ordres,
 — lutter contre la désertification et accroître la présence des arbres,
 — développer la recherche et la formation et renforcer les échanges de connaissances.

• Ils invitent les autres gouvernements et les peuples de la Terre à se joindre à ce combat pacifique pour conserver et promouvoir l'arbre et la forêt.

Paris, le 7 février 1986.

RÉSOLUTIONS

1. RÉSOLUTIONS GÉNÉRALES

- SILVA 1 Des politiques nationales et régionales de l'arbre et de la forêt : une question de survie.
- SILVA 2 Des nouveaux comportements à l'égard de l'arbre et de la forêt : sensibilisation et formation des hommes.
- SILVA 3 La mise en commun du savoir et de l'expérience.
- SILVA 4 La nécessaire participation des ruraux à toute politique de l'arbre et de la forêt.
- SILVA 5 Des efforts financiers accrus en faveur des pays agressés par la sécheresse et la désertification (PAD).
- SILVA 6 Une volonté commune des pays méditerranéens pour prévenir et combattre les incendies de forêts.
- SILVA 7 L'affirmation des solidarités dans le monde entier par des initiatives du type « SILVA ».

2. RÉSOLUTIONS RELATIVES À L'EUROPE

- CHENE 1 Mieux identifier le dépérissement des forêts pour le combattre.
- CHENE 2 La réduction des pollutions atmosphériques.
- CHENE 3 Le renforcement des recherches sur l'arbre est nécessaire.
- CHENE 4 L'arbre et la forêt ont de l'avenir dans une économie forestière prospère.
- CHENE 5 Protection et valorisation des forêts méditerranéennes des pays d'Europe.

3. RÉSOLUTIONS RELATIVES À L'AFRIQUE

- ACACIA 1 Une meilleure valorisation des moyens financiers par des actions mieux concertées.
- ACACIA 2 Coordination des actions internationales dans le cadre du « Plan d'action forestier tropical ».
- ACACIA 3 Soutien aux initiatives régionales et sous-régionales.
- ACACIA 4 Une mobilisation exceptionnelle est nécessaire en faveur de la recherche.
- ACACIA 5 La surexploitation des arbres et des forêts pour le bois de feu : un facteur important de désertification.
- ACACIA 6 La surexploitation des ressources naturelles : cause de désertification.
- ACACIA 7 Les feux de brousse : un puissant facteur de dégradation des forêts en Afrique.

LES ANNONCES ET PROPOSITIONS DE LA FRANCE

Préserver l'arbre et la forêt, c'est à la fois lutter contre la désertification et protéger la forêt tempérée.
Dans le cadre de Silva, la France propose :

1. LA LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION

A. L'appui direct

La France doublera d'ici 5 ans le volume d'aide qu'elle consacre à l'Arbre et la Forêt en Afrique Tropicale sèche. A cet effet, nous proposerons à nos partenaires africains de faire porter notre effort dans les domaines suivants :

- La France est disposée à contribuer au renforcement des institutions nationales, régionales et sous-régionales compétentes notamment à travers la mise à disposition d'assistance technique.

- La France est disposée à participer à des projets pilotes intégrés dans les programmes nationaux de Lutte contre la Désertification. A la demande des Etats Africains, 8 projets seront lancés en 1986. La France est prête également à participer à la mise en œuvre de grands projets régionaux d'aménagement des bassins des fleuves traversant des régions sèches. En réponse à COMIDES, la France est prête à participer avec d'autres donateurs à la réhabilitation des Hauts-Bassins du Niger, du Sénégal et de la Gambie.

La contribution française se fera soit à titre bilatéral, soit en cofinancement avec les organisations multilatérales, notamment le FIDA dans le cadre du programme spécial pour l'Afrique auquel nous apporterons 150 millions de francs.

- La France est disposée à renforcer son appui à l'analyse, la prévision et la prévention des phénomènes de désertification conformément aux engagements pris au Sommet de Bonn. En 1986, 40 millions de francs seront consacrés aux programmes de coopération avec les pays africains sur l'utilisation de la Télédétection ; ils seront plus particulièrement affectés à l'équipement des stations de réception des images du satellite français d'observation terrestre SPOT à Ouagadougou et à Nairobi, ainsi que celui de la station de Niamey pour des

images du satellite météorologique, aux programmes d'application dans divers pays du Sahel et, bien entendu, à la formation des personnels utilisateurs africains.

Il est vivement souhaité que d'autres pays puissent s'associer à ces différents projets.

- Enfin, la France appuie sans restriction les recommandations du comité de la FAO « Silva Méditerranée » qui a rappelé que le développement des forêts en zone méditerranéenne subdésertique passe par le développement intégré de systèmes agro-sylvo pastoraux adaptés. La France est prête à participer à toute initiative internationale allant dans ce sens.

B. La formation et la recherche

- Au titre de la formation, la France organisera à partir de 1987 une session annuelle de haut niveau sur le thème : « l'économie de développement et la lutte contre la désertification ». En outre, un cours postuniversitaire de « **formation en gestion des arbres et des forêts d'Afrique tropicale sèche** » sera mis en place dans le cadre de l'Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts au bénéfice des français et des africains. Enfin, la France apportera son concours à la formation continue des cadres techniques et à la sensibilisation des populations africaines.

- La France participera au renforcement de la recherche en Afrique et favorisera notamment le jumelage entre les équipes de chercheurs français et les équipes de chercheurs africains.

- Enfin, grâce à la Bourse de Coopération Décentralisée, et à son Fonds Incitatif, la France s'emploiera à renforcer la mobilisation des acteurs privés du développement tout particulièrement les Organisations Non-Gouvernementales qui jouent un rôle essentiel.

2. LA PROTECTION DE LA FORÊT TEMPÉRÉE

A. Recherche

- La connaissance de la physiologie de l'arbre, par l'approche pluridisciplinaire qu'elle suppose est la condition de la réussite de la sauvegarde des forêts. La France propose la création d'un réseau européen de recherche avancée sur la physiologie de l'arbre, devant aboutir à la mise en commun d'informations et d'équipements, et au lancement de programmes de recherches nouveaux. Chaque année l'organisation d'un colloque offrira l'occasion d'échanger les résultats et les interrogations.

- La France a parallèlement décidé de concentrer à Nancy les deux centres d'enseignement supérieur destinés à la formation des ingénieurs forestiers.

- Sur le terrain, et d'une manière plus générale, il faut intensifier la surveillance de l'état sanitaire des forêts menacées par le dépérissement. C'est encore l'échange des informations et la constitution de banques de données avec harmonisation des méthodes de collecte à l'échelle européenne, qui permettra d'obtenir des résultats en ce domaine.

- La France a déjà adopté un programme général de lutte contre les pollutions atmosphériques. Un protocole signé en 1985 dans le cadre de la commission économique pour l'Europe des Nations-Unies prévoit une réduction de 30 % des rejets d'oxydes de soufre d'ici 1993 par rapport à leur niveau de 1980. Pour sa part, la France a d'ores et déjà réduit ces rejets de 47 % entre 1980 et 1985.

- Pour réduire la pollution photochimique, la France estime qu'il faut agir en priorité contre les rejets d'hydrocarbures et a proposé à ses partenaires de préparer les actions correspondantes au plan international.

- La réunion du 28 juin 1985 des Ministres de l'Environnement de la Communauté Economique Européenne a défini les normes de la voiture propre européenne. La France souhaite que ces mesures soient rapidement complétées par une généralisation des limitations de vitesse.

- Pour sa part, la France a décidé d'accroître de 60 % en 1986 les moyens mis à la disposition du programme de recherche DEFORPA (dépérissement des forêts attribué à la pollution atmosphérique) sans remettre en cause pour autant la continuité de l'effort de recherche sur l'ensemble de la filière bois qu'il importe de poursuivre et d'accroître.

- Cette année également l'extension du réseau de plaquettes d'observation et de suivi du dépérissement des forêts sera poursuivie à un rythme accéléré.

- La France souhaite l'harmonisation des méthodes de lutte contre l'incendie et l'intensification des échanges d'informations entre les pays concernés. La France recherchera de nouvelles ententes bilatérales d'entraide mutuelle, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre commune des moyens lourds de lutte contre les graves incendies de forêt, prélude d'une future charte de coopération contre les incendies dans l'espace rural méditerranéen.

B. Gestion

- A l'occasion de SILVA, la France adoptera une directive relative à la gestion de la forêt domaniale qui représente 10 % des forêts françaises. Ce texte insistera sur la volonté de faire jouer à la forêt un rôle multiple : protection des grands équilibres, production de bois, accueil du public, sauvegarde de la flore et de la faune au sein d'un équilibre harmonieux, conservatoire génétique, etc...

- D'autre part il importe que les agriculteurs français qui détiennent 1/3 de la forêt privée se sentent plus concernés par la gestion de la forêt. Des mesures récentes visant à favoriser et à simplifier le travail des agriculteurs en forêt permettront cette diversification de l'activité agricole tout en faisant profiter la forêt de cet apport de compétence.

- Enfin, la France affectera le produit de la taxe sur le défrichement au financement des missions sociale et de protection qui incombent à la forêt, sans pour autant négliger la poursuite de l'amélioration des peuplements feuillus.